



Un fonctionnement associatif national



Le fonctionnement associatif des Ceméa s'appuie sur une Charte identitaire, des statuts et une Convention générale signée entre l'Association nationale et chaque Association territoriale. En plus des instances statutaires obligatoires, les Ceméa se sont dotés d'un Comité de Direction et d'une Conférence des Président.e.s. Ils renforcent leur vie associative par d'autres commissions et groupes de travail rassemblant des bénévoles et des salarié.e.s. L'Association nationale « tête de réseau » a pour mission d'impulser la mise en œuvre des orientations des Ceméa. En 2019, ces différentes instances ont poursuivi le travail sur le renforcement d'une organisation administrative et associative mutualisée des Ceméa sur les territoires. Ces travaux avaient pour objectif de donner un cadre de référence partagé, sachant que ce sont les Conseils d'administration des Associations territoriales concernées, qui sont en responsabilité et décisionnaires. Par ailleurs, l'Association nationale développe et capitalise les méthodes pédagogiques, soutient la production et la diffusion des outils de formation ainsi que des publications. Elle se doit de garantir la qualité de la formation des formateurs, d'accompagner, d'impulser des actions innovantes et d'engager des partenariats nationaux et internationaux.

Plus de vingt structures régionales, en interrelation entre elles comme avec l'équipe nationale, animent un mouvement d'acteurs éducatifs. Elles sont les interlocutrices des partenaires régionaux pour toute offre ou demande de formation ou d'accompagnement éducatif ou social. Elles conçoivent et conduisent l'ensemble des

Une réseau d'Associations territoriales, un mouvement de militant.e.s

activités locales d'animation directe et de formation et assurent un service de placement pour leurs stagiaires et les organisations gestionnaires. Elles développent des expérimentations et des recherches-actions sur tous les territoires. Les Ceméa sont membres de réseaux nationaux et internationaux, de plateformes européennes, de la Ficeméa (Fédération Internationale des Ceméa), de Solidarité Laïque, de Solidar, ... Les Ceméa agissent ainsi en Europe et dans le monde avec plus de 100 partenaires institutionnels de plus de 40 pays.

Tous les 5 ans, les Ceméa organisent un congrès national qui travaille sur l'actualisation du projet associatif et donc sur les grandes orientations pour les années à venir. C'est un moment important qui rassemble plusieurs centaines de militants et militantes des Ceméa pendant 4 jours. Ce congrès devait avoir lieu fin août 2020 à Caen mais compte tenu de la situation sanitaire il a été annulé. Les instances associatives des Ceméa ont pris la décision de le reporter en 2021, il devrait avoir lieu à Poitiers.



■ Composition du Conseil d'administration national (au 23 juin 2020)

Mme Francine BEST - Présidente d'honneur - Inspectrice générale de l'Éducation nationale.

M. Pierre PARLEBAS - Président d'honneur - Professeur des Universités.

M. Claude VERCOUTÈRE - Vice-président d'honneur - Président d'honneur de la Fédération Internationale des Ceméa.

M. Alain GRIMONT - Secrétaire général d'honneur - Président d'honneur des Ceméa de Bretagne.

M. Jean-Marie MICHEL - Secrétaire général d'honneur - Ancien Directeur général des Ceméa.

BUREAU

M. Philippe MEIRIEU - Président - Professeur émérite en Science de l'Éducation à l'Université Lyon 2. Ancien Directeur national de l'Institut de recherche pédagogique - Ancien Directeur de l'IUFM.

Mme Séverine ROMMÉ, Vice-présidente - Directrice Coopérations et Innovations Métropole du Grand Paris.

Mme Christine VOTOVIC - Vice-présidente - Enseignante – Membre du bureau des Ceméa Occitanie.

M. Roland BATHREZ - Secrétaire général - Ancien Directeur territorial des Ceméa Provence Alpes Côte d'Azur - Administrateur des Ceméa Provence Alpes Côte d'Azur.

M. Jean-Louis BRUGIROUX - Secrétaire général adjoint - Président des Ceméa Auvergne.

Mme Dorothée BOULOGNE - Trésorière - Vice présidente des Ceméa Nord-Pas-de-Calais Directrice territoriale Enfance Jeunesse.

M. Philippe GEORGET - Président des Ceméa Picardie - Retraité - Trésorier adjoint - Enseignant - Professeur de théâtre.

M. Fahim EL ALLOUCHI - Membre du bureau - Conseiller principal d'éducation - Trésorier des Ceméa Nord-Pas-de-Calais.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Pierrick BERGERON - Membre du bureau de la FESPI (Fédération des Établissements Scolaires Publics Innovants).

M. Laurent BERNARDI - Membre du SNUIPP des Alpes Maritimes.

M. Vincent BERNAUD - Délégué fédéral du SGEN-CFDT.

M. Dominique BESNARD - Retraité - Ancien Directeur national en charge des activités, du développement et de la prospective.

M. Daniel CADET - Administrateur des Ceméa Ile de la Réunion - Retraité de l'Éducation nationale.

M. Geoffroy CARLY - Directeur des Ceméa Belgique.

Mme Marie-Jo GOSSEAUME - Trésorière et administratrice des Ceméa d'Ile de France.

M. Gilles GUILLON - Retraité CNRS - Enseignant chercheur - Président d'honneur des Ceméa Occitanie.

Mme Claire KREPPER - Secrétaire nationale du secteur Éducation du SE-UNSA.

M. Jean-François MAGNIN - Ancien Directeur général des Ceméa.

M. Igor NADAL-INIESTOLA - Administrateur des Ceméa Bourgogne Franche Comté.

M. Dominique NIORTHE - Président du CRAJEP Nouvelle Aquitaine.

M. Laurent PARIS - Président des Ceméa Rhône Alpes.

M. Jean-Pierre PICARD - Président des Ceméa Guadeloupe.

Mme Chrystèle RENARD - Présidente des Ceméa Normandie.

M. Franck VALEZE - Chef de projet Ressources humaines.





■ La Conférence des président.e.s (au 30 juin 2020)

Elle a réuni 3 fois en 2019 (27 janvier, 23 juin, 5 et 6 octobre) sous la responsabilité de la Présidente du Conseil d'administration de l'Association nationale, les Président.e.s des Associations territoriales de métropole et d'Outre-mer et la Direction générale.

Elle a contribué à l'analyse de l'évolution du contexte politique, social et éducatif, à partir des travaux conduits localement par les Conseils d'administration territoriaux et les Comités de Direction. Au cours de l'année 2019, elle a contribué à la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle et a travaillé sur la rédaction de documents internes visant à soutenir et à mieux structurer la vie institutionnelle : « administrer-diriger », les statuts des Associations territoriales, le suivi de la réorganisation en grandes régions des Associations territoriales, la vie pédagogique interne, les chantiers nationaux. Elle s'est par ailleurs mobilisée sur le suivi des Associations territoriales en difficulté.

Philippe MEIRIEU	Association Nationale
Jean-Louis BRUGIROUX	Auvergne
Chloé JAILLARD	Bretagne
François SIMON	Bourgogne - Franche-Comté
Matthieu SCHEIBERT	Centre
Alexandra TROUPET	Centre
Tonia VERCOUTERE	Corse
Jean-Pierre PICARD	Guadeloupe
Rosemonde DE NEEF	Guyane
Delphine BRIOT	Grand Est
Alain SARTORI	Ile de France
Claudie EGUIENTA	Martinique
Actoibi LAZA	Mayotte

Murielle DEKEISTER	Nord-Pas-de-Calais
Chrystèle RENARD	Normandie
Pierre CHANEL LEPEU	Nouvelle-Calédonie
Stéphanie MAGNE	Nouvelle Aquitaine
Philippe FERRAND	Occitanie
Mickaël BERNARD	Pays de la Loire
Philippe GEORGET	Picardie
Mylène TIRAO	Polynésie
François FUCHS	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Max BELVISEE	Réunion
Laurent PARIS	Rhône-Alpes

■ Le Comité de Direction

Il s'est réuni 3 fois en 2019 (21 au 23 janvier, 20 au 22 mai, 21 juin, 29 août et 2 au 6 octobre). Il est animé par la Direction nationale et rassemble l'ensemble des directeur.ice.s des Associations territoriales de métropole et d'Outre-mer. Il a assuré la mise en action concertée des orientations définies par le projet national, en relation avec les analyses territoriales et a permis l'information réciproque et la coordination des politiques territoriales des Ceméa. Il s'est appuyé sur les travaux des différentes commissions nationales. C'est ainsi que les questions de ressources humaines et d'économie, de communication et de publications, de recherche pédagogique et de développement, ont été abordées et traitées en appui sur les analyses et les propositions des commissions. Il en a été de même pour les questions liées à la vie associative et, plus largement, aux grands champs d'intervention des Ceméa : actions européennes et internationales, animation du mouvement, actions liées aux secteurs de l'École, du Travail social et de la Santé mentale, de l'Animation volontaire et professionnelle, de la Culture, des Médias, des jeunes enfants et de la jeunesse. Parmi les dossiers de 2019, on peut identifier la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle ; la médiathèque en ligne « Yakamédia » ; le suivi des conventions pluri-annuelles d'objectifs ; un travail sur la gouvernance ; le suivi du projet du système d'information du réseau Ceméa, les chantiers vie pédagogique et vie associative.

COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION (au 1^{er} septembre 2020)

DIRECTEURS TERRITORIAUX

Olivier PRZYBYLSKI-RICHARD	Grand Est
Charles REVERCHON-BILLOT	Nouvelle Aquitaine
Valérie CIBERT	Auvergne
Didier JOSSE	Normandie
David BELLANGER	Bretagne
Iola GÉLIN	Centre
Nadine VIESTE	Bourgogne Franche-Comté
Elisabeth MEDINA	Ile-de-France
François MOREAUX	Occitanie

Frédéric CONTAULT	Martinique/Guadeloupe
Achmed SAID RAVOAY	Mayotte
Arnaud CALONNE	Nord-Pas-de-Calais
Régis BALRY	Pays de la Loire
Thierry MALFAIT	Picardie
Matthieu BOHY	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Florence MOULOUNA (par interim)	Réunion
Rudolph PUYGRENIER	Rhône-Alpes
Alexandra ALEXIA	Guyane

L'ÉQUIPE DE DIRECTION NATIONALE

Jean-Luc CAZAILLON	- Directeur général
Anne-Claire DEVOGE	- Directrice générale adjointe
Jean-Baptiste CLERICO	- Directeur national en charge de la vie pédagogique
Christian GAUTELLIER	- Directeur national en charge de la communication et des publications
Laurent VERDIÈRE	- Directeur national en charge de l'organisation administrative, des finances et des ressources humaines

■ Une situation économique maîtrisée nationalement, mais fragile au niveau du réseau, dans certains territoires



Les produits d'exploitation se sont élevés en 2019 à la somme de 8 678 924 €, pour 9 121 580 € l'an passé, en diminution de 442 657 €, avec comme principale variation une baisse des subventions (- 473 072 €, liée principalement aux bourses des projets

européens Erasmus+), compensée en partie par les financements supplémentaires des formations internes par les fonds de formation. Les charges d'exploitation, se sont élevées en 2019, à la somme de 9 004 767 €, pour 9 208 676 € l'an passé. Le résultat d'exploitation se traduit donc cette année, par un solde négatif de 326 000 €. Il témoigne des efforts d'investissement et de mutualisation indispensables pour outiller et transformer l'association nationale et le réseau. Il met en lumière également l'impérieuse nécessité du changement de modèle pour revenir à un résultat équilibré.

Le compte de résultat 2019, prenant en compte le résultat financier (stable cette année avec un résultat de 116 k€), présente un résultat déficitaire de 206 513 €. Ce déficit en 2019, est plus important que celui de l'an dernier qui atteignait 124 949 €.

La lecture du bilan 2019 et des annexes permet de souligner une petite dégradation de celui-ci, mais il permet encore d'absorber l'effort de transformation des Ceméa ; l'Association nationale a accompagné le réseau par de nouveaux relais de trésorerie qui se sont élevés à 901 000 € sur cet exercice.

Le contexte de la crise de 2020

Dès le contrôle de gestion à mi-année, le résultat déficitaire 2019 était connu. Rapidement le choix a été fait d'assumer ce déficit et d'éviter de prendre des mesures drastiques qui auraient sans doute conduit un certain nombre d'associations du réseau dans la dif-

ficulté. Cependant, des décisions importantes ont été prises pour l'élaboration du budget 2020 qui devraient permettre progressivement d'être à l'équilibre tout en soutenant les évolutions, les transformations et les actions de mutualisation.

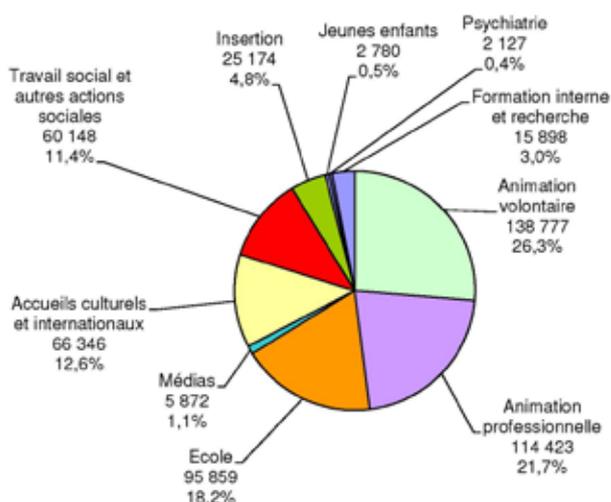
La situation exceptionnelle liée à la pandémie et à ses conséquences, notamment les confinements, est venue « percuter » ces orientations. La dimension Ressources Humaines a constitué la priorité pendant cette période de crise. De nombreuses Associations territoriales, ainsi que l'Association nationale, ont déposé des dossiers de demandes d'activité partielle. Les demandes ont été élaborées pour 6 mois et ont concerné l'ensemble du réseau dans des fourchettes de 10 à 100%. En juin 2020, les Ceméa ont concentré leurs réflexions sur les conditions de reprise des activités, et donc aussi sur l'économie globale de l'association. L'enjeu est de taille pour supporter la perte de produits (estimé à 40%, en juin 2020), contenir les charges, maintenir une trésorerie qui permette le paiement des salaires et engager les démarches auprès des banques, notamment pour ne pas se trouver à court de trésorerie dès le mois de juin 2020. Plusieurs Associations territoriales ont ainsi pris contact avec leur banque, certaines ont obtenu l'accord avec le PGE. Les réponses ont été très différentes et l'on a pu mesurer les écarts, entre les dispositions gouvernementales et la réalité des réponses bancaires.

Quelques mots concernant le réseau

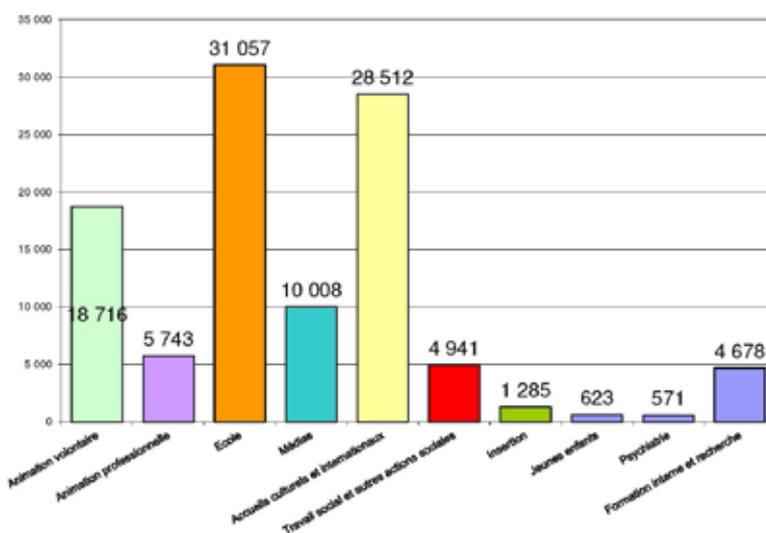
Les Ceméa ont terminé l'année 2018 avec un résultat cumulé négatif de 650 000 € environ, si on considère l'ensemble des Associations territoriales. Le résultat cumulé 2019 sera encore plus dégradé. Les Associations de l'hexagone ont finalisé les opérations de clôture et le résultat cumulé est un déficit de 428 000 €. Evidemment, les fonds propres se dégradent. Il s'agit d'une alerte collective ; le réseau des Ceméa peut être en danger et la période de crise sanitaire actuelle qui en plus se prolonge, risque d'être très difficile à digérer pour certaines associations territoriales.

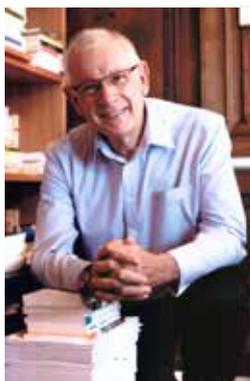
■ L'année 2019 en chiffres

Activité des Ceméa : en nombre de journées participants



Activité des Ceméa : en nombre de participants





La contagion des valeurs de l'Éducation nouvelle

Le respect de la spécificité des instances éducatives n'exclut pas, bien au contraire, le travail commun et le partenariat. Les militants des Ceméa savent ce qui spécifie l'engagement éducatif des différents acteurs de l'éducation et ils s'efforcent d'être fidèles, partout où ils sont, à la mission qui est la leur. Mais ils veulent travailler aussi à construire des convergences, en particulier au sein de l'École et avec elle... Avec l'espoir de la contagion. La contagion des valeurs de l'Éducation nouvelle contre celle de tous les virus possibles, la COVID et l'individualisme, le repli sur soi et les concurrences mortifères, l'obscurantisme et les ségrégations de toutes sortes... L'Éducation nouvelle est porteuse d'avenir, pour nos enfants, pour nos écoles, pour notre avenir commun, pour notre planète. Et elle a besoin de toutes et tous.

*Philippe Meirieu,
Président des Ceméa*

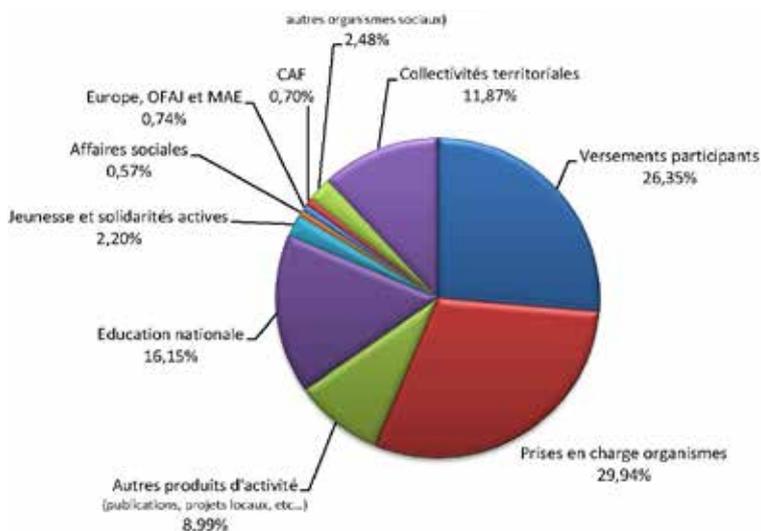


Consolidation du projet des Ceméa en Nouvelle Calédonie

En septembre 2019, lors d'une mission conduite par Jean Luc Cazaillon et Christian Gautellier (direction nationale des Ceméa), un regroupement des militant.e.s des Ceméa Pwără Warō a mené un travail approfondi sur les axes de développement de l'association sur l'ensemble du Pays (les trois Provinces). Dans le prolongement de cette dynamique, plusieurs projets ont été présentés aux élus et à différentes administrations, en fin d'année 2019 et en 2020, notamment concernant la mise en place d'Ambassadeurs volontaires de la santé et de l'environnement et sur les questions de Jeunesse et de la lutte contre la précarité, en appui sur des initiatives solidaires de territoires... à noter également la signature d'une convention entre les Ceméa et le Sénat coutumier sur un programme d'action précis : Reconnaître (label), porter et soutenir le déploiement à l'échelle du Pays du projet « Animation flèche » ; Accompagner et soutenir la création d'un référentiel métier pour les « bâtisseurs d'habitats traditionnels océaniques » ; Soutenir la mise en œuvre et le déploiement du projet « Ambassadeurs volontaires de la Santé et de l'Environnement » ; Soutenir la mise en œuvre du projet « Bonjour à l'École » sur l'ensemble du Pays. Ce partenariat s'est renforcé en 2020, notamment sur les dimensions de la Jeunesse, les Ceméa faisant des propositions pour la mise en place d'un regroupement et de séminaires citoyens pour les jeunes avant et pendant le prochain Congrès de la jeunesse qui se déroulera à Mahamaat en juin 2021. Le conseil d'administration conduit ces travaux, en appui sur un engagement militant renforcé, dans un contexte difficile dû à la situation sanitaire qui a fragilisé la structuration de l'équipe permanente » de l'association.



Produits d'exploitation des Ceméa (AN et AT de l'UES)



Détail du budget de l'Association nationale

